

# Le Gal Adrien, parcours de captivité<sup>1</sup>

Hervé Arson  
Version 1  
8 septembre 2024

## *État civil*

Adrien Joseph Le Gal était né à Lorient (Morbihan) le 6 juillet 1912. Il était le fils de Pierre Le Gal et de Jeanne Le Formal épouse Le Gal. Le 27 mars 1937, il s'est marié à Paris 15<sup>ème</sup> arrondissement avec Marcelle Germaine Collobert.

Trois enfants sont nés de cette union : Marcel Adrien né à Paris 1<sup>er</sup> arrondissement le 11 août 1936, Adrienne Germaine née à Paris 15<sup>ème</sup> le 20 octobre 1937, et Annette Paule née à Lorient le 5 décembre 1939.

La famille habitait à Paris 15<sup>ème</sup>, au 4 rue Bargue. La profession du père de famille n'a pas été indiquée.

## *Situation militaire*

Adrien Le Gal a été recruté à Lorient (Morbihan) matricule 1864. À la mobilisation, il a rejoint le 11<sup>ème</sup> Régiment d'Artillerie de Campagne, en tant que soldat de 2<sup>ème</sup> classe.

## *Capture et internement dans un Stalag en Allemagne*

Rien n'indique le lieu ni la date de la capture. Il faisait partie du même régiment qu'André Kervinio qui a été capturé dans les Vosges le 24 juin 1940. Le prisonnier a été conduit au Stalag IX C<sup>2</sup> qui se trouvait à Bad Sulza, en Thuringe, à une soixantaine de kilomètres au sud-ouest de Leipzig. Dans ce lieu, les Nazis avaient créé aussi un camp de concentration qui a été en fonction jusqu'en 1937. La fiche de prisonnier porte la mention : kommando 947.

Il y est immatriculé IX C 1053. La date exacte de son arrivée n'est pas connue. Selon le prisonnier, il passe par le Stalag IX A, à Ziegenhain (Schwalmstadt) au nord de Francfort-sur-le-Main. Il est alors affecté à un kommando où il travaille dans un garage.

## *Évasion et déportation vers la Pologne*

D'après ses déclarations, Adrien Le Gal s'est évadé trois fois. Il s'est vu infliger une peine d'emprisonnement dans la baraque disciplinaire du Stalag. Puis, après la dernière évasion, il est condamné à la déportation vers le Gouvernement Général de Pologne.

Il transite d'abord par le Stalag XII A, à Limburg an der Lahn, puis il arrive au camp central du Stalag 325, à Lemberg le 6 janvier 1943<sup>3</sup>. Selon le témoignage de ses camarades, il est affecté le mois suivant dans un kommando de travail à Stryj. Comme il refuse de travailler, il est transféré vers le Stalag 369 -réservé en principe aux sous-officiers réfractaires, le 11 décembre 1943<sup>4</sup>. Ce camp se trouvait à Kobierzyn près de Cracovie.

---

1 Fiche de suivi de captivité. Dossier statut AC 21 P 589 999. Attestations.

2 Liste communale Paris 15<sup>ème</sup>.

3 Meldung 683 du Stalag IX A.

4 Meldung 1254 du Stalag 325.

Dans le dossier statut, le demandeur de titre ne mentionne pas de passage par le Stalag 369 : selon lui, il serait resté au Stalag 325 jusqu'en juillet 1943. Les témoins n'évoquent pas non plus ce transfert. Un secrétaire a ajouté dans la marge de la demande de titre : Rawa-Ruska du 6 janvier au 11 décembre 1943 (ce qui est impossible, le camp de Rawa-Ruska ayant été fermé à la fin du mois de janvier), Koblitz du 11 décembre 1943 au 17 février 1944.

Le plus probable, c'est : Lemberg à partir du 6 janvier 1943, Stryj à partir de février 1943 et Koblitz (Stalag 369) à partir du 11 décembre 1943.

### *Retour dans un Stalag d'Allemagne*

Le 17 février 1944, le prisonnier est renvoyé vers l'ouest, au Stalag IX B<sup>5</sup>, à Bad Orb. Ce camp se trouvait à une cinquantaine de kilomètres à l'est de Francfort-sur-le-Main.

Rien dans le dossier n'indique d'autres transferts.

### *Fin de la guerre, libération et rapatriement*

La bataille pour chasser les Allemands de la poche de Lorient va durer d'août 1944 à mai 1945. L'épouse d'Adrien Le Gal a donné naissance à sa dernière fille à Lorient le 5 décembre 1939. Il est possible qu'elle soit restée à Lorient avec ses enfants jusqu'à la fin de la guerre. Sa fille aînée Adrienne meurt le 15 octobre 1944 et sa cadette meurt le lendemain dans des circonstances non précisées sur le bulletin d'état civil.

Adrien Le Gal est rapatrié par le centre de Revigny le 12 avril 1945<sup>6</sup>.

Le 21 janvier 1962, il dépose une demande de titre. Il résidait alors à Paris 15<sup>ème</sup>, au 4 rue Bague, son adresse d'avant-guerre, et il était gardien de cimetière. Il déclare être pensionné à 100% du fait des conséquences de sa détention. Le titre Interné Résistant lui est refusé le 22 avril 1979.

Les époux Le Gal donneront naissance à quatre autres enfants entre 1946 et 1958.

Adrien Le Gal est décédé le 29 mars 1999 à Paris 15<sup>ème</sup>.

---

5 Meldung 241 du Stalag 369.

6 Fiche Médicale 0306529.